



## Gestionnaires de proximité RenoIRH- Spécificités MAA

### Éléments de contexte :

Depuis 2021, les gestionnaires RH dans les Secrétariats Généraux Communs Départementaux, sont amenés à gérer les dossiers RH des agents du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA).

Or ces gestionnaires ne connaissent pas nécessairement les spécificités du MAA.

C'est pourquoi une formation leur est proposée, afin de leur faire découvrir le contexte institutionnel de la GRH au MAA et de les initier aux procédures RH spécifiques au MAA, telles que la gestion des actes et des Comptes Epargne Temps.

La GRH des agents du MAA s'effectue sur le logiciel RenoIRH.

Attention, cette formation s'adresse aux gestionnaires de proximité qui savent déjà utiliser RenoIRH, mais ne connaissent pas les spécificités RH des agents du MAA.

### Objectifs :

- Découvrir le contexte institutionnel de la GRH au MAA
- Apprendre à gérer les actes RH des agents du MAA
- Apprendre à gérer le Compte épargne Temps des agents du MAA

### Public concerné :

**Gestionnaires de proximité en SGCD utilisant RenoIRH et gérant les dossiers RH des agents du MAA**

### Contenu proposé :

**Accès à une session sur [Mentor](#). Parcours composé de plusieurs activités :**

**Supports de formation, classes virtuelles, tests des acquis**

#### **Classe virtuelle n°1**

- Organisation de la GRH au MAA
- Gestion des actes RH des agents du MAA
- Avec démonstration et exercices de mise en pratique sur la Base école RenoIRH

#### **Classe virtuelle n°2**

- Gestion des CET
- Avec démonstration et exercices de mise en pratique sur la Base école RenoIRH

### Intervenants :

Formateurs internes du MAA

### Dates :

Juin 2022 – Date à définir

### Date limite d'inscription :

2 semaines avant

### Durée :

**1 jour : 2 demi-journées**

### Lieu :

**En classe virtuelle**

### Nbre de participants maximum :

**12**

### Responsable pédagogique :

Cécile SOZET - 04 87 25 97 21 [cecile.sozet@agriculture.gouv.fr](mailto:cecile.sozet@agriculture.gouv.fr)

### Responsable administratif :

Béatrice ANTOINE - 03 83 49 94 12 [beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr](mailto:beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr)

### Information :

Pour les agents du MAA, il n'y a plus d'inscriptions par fiche papier. Toute inscription se fait uniquement via l'application RenoIRH formation.

### Frais d'inscription :

Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères.

### Code RenoIRH formation :

**Stage NINRHU0002 – Session 2022-00001**

